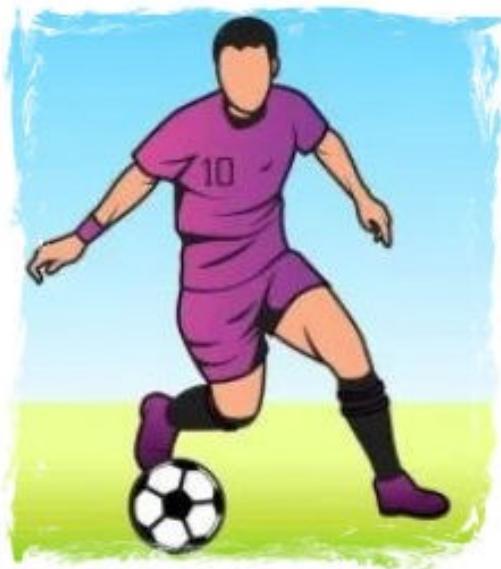


F
O
O
T
B
A
L

F
U
T
S
A
L



Editeur responsable : Ch. Haertjens	Site web : www.rilfoot.be
Rue de l'Industrie, 33	
4100 Seraing	Compte ING : BE53 3400 9220 0053



Bulletin
Hebdomadaire
du 30.05.2022

N°3371

RIL - Fondée en 1922
Section football-futsal
Affiliée à l'ACFF—Mat. 162

Football et Futsal



VETERANS :

A la demande de plusieurs clubs, la RIL futsal ouvre une catégorie « VETERANS » pour la saison prochaine.

Critères d'âge : **30 ans** accomplis, aucune dérogation (règlement ACFF).

Inscriptions via : [Formulaire d'inscription Futsal](#) (disponible sur ce site).

ATTENTION RAPPEL IMPORTANT !!!!

Offrir une boisson à la mi-temps à l'arbitre du match.

Quant à vos boissons à la mi-temps : pour des raisons d'hygiène, chacune des équipes prend ses boissons.



NOTE AUX ARBITRES QUI OFFICIENT A LA RIL :

« Sous peine de forfait, il est impératif que tous les matches de la Royale Intercorporation Liégeoise commencent à l'heure prévue. Merci de respecter la réglementation en vigueur.



CARTES D'AFFILIATIONS :

N'oubliez pas que vous vous présentez à l'arbitre du match avec votre carte d'identité.

De ce fait, pour que vous connaissiez les nouveaux affiliés des différents clubs, nous appliquerons le règlement à la lettre, c'est-à-dire que le nouvel affilié devra paraître dans le listing, mis à jour chaque semaine, avant de pouvoir jouer.

Attention aux décisions sur le tapis vert pour les contrevenants.



Si vous avez accepté la tâche de secrétaire de votre club, il serait bon de respecter certaines règles.

Les cartes vertes et bleues doivent être entièrement remplies, c'est à dire :

- photo collées à son emplacement, pas de papier collant ni d'agrafes.**
- numéro national**
- signatures du joueur et du secrétaire**
- nom du club, numéro matricule,**
- photocopies recto/verso de la carte d'identité collées au dos de la carte verte.**

Tout membre affilié, qu'il soit joueur ou non joueur, doit remplir une carte verte avec les 2 faces photocopiées de la carte d'identité.

Merci de respecter ces quelques règles et de nous faciliter le travail.

Dorénavant tout document non conforme sera retourné à l'expéditeur à ses frais.



DECLARATIONS D'ACCIDENT :

Les déclarations d'accident seront envoyées à :

M. Patrick Peeters, rue Germinal, 56 à 4460 Grâce-Hollogne GSM : 0485/523.939

VOUS NE DEVEZ PAS ENVOYER CES DECLARATIONS PAR RECOMMANDÉ POSTAL.

Football

AVIS AUX SECRETAIRES :

Pour rester en conformité avec le règlement de l'ACFF, les changements de joueurs sont portés à 5 remplacements.

Pour votre information, le coût des blocs pour les frais de déplacement des arbitres est porté cette saison à **3,10 €** (trois euros dix cents).

Les frais d'arbitrage : E - 34,00€, F - 29,00€, G et H - 25,00€.



CHANGEMENT D'HEURE DE MATCHES :

Inversion et changement de date ou d'heure pour les matchs suivants :

Matchs initialement prévus le : 19/02/22

04-06-22	14:45	JEUNESSE MELEN 1	UC LIZE	F - 5
04-06-22	15:00	CR JOSETOIS	HEC ALUMNI	2956
04-06-22	15:30	FC ENSEIGNEMENT	FROGGERS AC	2952

Il a été décidé que les forfaits non déclarés avant le jour du match (**11h00 au plus tard**) seront considérés comme tardifs, c'est-à-dire que le club devra s'acquitter des frais d'arbitrage et des amendes envers l'adversaire et la RIL.



FEUILLES D'ARBITRAGE :

Doivent être envoyées le mardi au plus tard (date de la poste faisant foi) à :

M. GIUSEPPE LICAUSI, RUE DE TONGRES, 3A, à 4340 OTHEE.

Attention aux amendes, 12,50 € pour feuille non rentrée dans les délais.



AMENDES

Avertissement(s) en match(s) de championnat (2,50 €) du : 14/05/2022

1X : Vi Cou Sainte-Walburge



Futsal

VETERANS :

A la demande de plusieurs clubs, la RIL futsal ouvre une catégorie « VETERANS » pour la saison prochaine.

Critères d'âge : 30 ans accomplis, aucune dérogation (règlement ACFF).

Inscriptions via : Formulaire d'inscription Futsal (disponible sur ce site).



7.1 DÉLÉGUÉ AU TERRAIN

Article F6.85

Le club organisateur est tenu de désigner un délégué au terrain lors de chaque match à domicile. Il est responsable du maintien de l'ordre. Le délégué au terrain doit au moins avoir 18 ans, pouvoir disposer de ses droits civils et être affecté au club organisateur. Il se tient à la disposition de l'arbitre principal jusqu'au moment où ce dernier l'aura déchargé de sa fonction. Il exécute les ordres qui lui sont donnés par l'arbitre principal nécessaires au bon déroulement de la rencontre. **Le délégué au terrain doit, sous peine d'une amende de 5,00 EUR, être présent dans la salle au moins trente minutes avant le début de la rencontre.** Son arrivée tardive doit être mentionnée par l'arbitre sur la feuille de match

Aux Secrétaires des clubs de futsal

Vu le manque de sérieux de certains clubs, le Comité de la RIL a décidé que le club n'ayant pas renvoyé la feuille de match dans les trois (3) semaines qui suivent la date dudit match le perdra par forfait, ainsi que les matchs suivants, jusqu'à réception de cette feuille.

Disponibilité de salle

Le Centre sportif et culturel des Fourons et la Cafèt vous accueillent pour vos matchs de futsal.

(La salle se situe entre Visé et Aubel)

Des heures de salle sont encore disponibles pour la saison 2022-2023.

Pour toute information souhaitée, n'hésitez pas à nous contacter.

Centre sportif et culturel des Fourons Asbl :

Vogelstang – 7 - 3790 Fouron-St-Martin - Tél. : 04/381.22.37 - Courriel : fourons@cscfourons.be

Pour la saison prochaine (2022 – 2023) et suivantes, les équipements de couleur noire ne seront plus autorisés



1) Pour votre information, le coût des blocs pour les frais de déplacement des arbitres est de **3,10 € (trois euros dix cents)**.

2) Les frais d'arbitrage sont : **1P : 25,00€ - 2P : 22,00€ et 3P : 21,00€**.



FORFAIT GENERAL :

DH : SKRO – Quick FC - Easylog

D1A : Lonay Ans United /A – Phoenix United /A

D1B : Bibi Liège - A.O Mythos /A – Herstal 44

D2A : Outremeuse FC

D2B : CBR Lixhe

D2D : J.S.F. ASBL - Les Fooutu

D3A : Awirs United – Inter Liège – Ultimate Team

D3D : Royal Jupille

D4A : Borussia Boy's - VIVEGNIS CITY - Atlas United – Manchester Glain

D4B : Lagora /C – Golden Calcio – UFC Italia

D4D : Engis Sport /B

D5A : Borussia Carousel - Big Bears

D5B : MF Sharks - LES BULLDOGS



(Dés)Affiliations et copies de la carte d'identité (recto/verso) : du lundi au vendredi midi ou sur rendez-vous

Sont à envoyer à M. Jules Chantraine, rue Florent Pirotte, 88 à 4430 Ans 04/266.55.29 & 0495/240.847 - futsalril@gmail.com.

ATTENTION : En cas de changement de club, le formulaire de changement de club est aussi obligatoire.

Pour cette saison les affiliations sont clôturées.



DECISIONS :

Pour avoir aligné 1 joueur suspendu dans un match de championnat, le club suivant perd le match sur le score de forfait : + l'amende réglementaire.

D2B : GROUPE JOLY – LIEGE ATHLETIC du 13/05/22 :

Vu que le joueur OLIVIER KROWCZYK 18/07/97 de LIEGE ATHLETIC a reçu une carte rouge lors du match du 13/04/22 et a été suspendu pour tous matchs jusqu'au 30.06.22, avec parution au bulletin officiel de la RIL N° 3366 du 25/04/22.

Ce joueur a été inscrit sur la feuille de match du 13/05/22.

Pour ces motifs, le comité sportif de la RIL décide de suspendre ce joueur pour 1 mois supplémentaire donc jusqu'au 30.09.22. + l'amende réglementaire.

- de modifier le résultat de 3 – 5 en 5-0 en faveur de Groupe Joly.
- d'accorder les points du match à Groupe Joly.
- d'appliquer l'amende réglementaire de 12,50 € à Liège Athlétic.

Pour avoir aligné une joueuse non affiliée dans un match de championnat, le club suivant perd le match sur le score de forfait : + l'amende réglementaire.

D1F : Borussia Grace – MFC Le Beyne / B du 22/05/22 : (réclamation) :

Vu que le club MFC Le Beyne / B a aligné le 22/05/22 Océane Prenen 08/12/04 qui n'est pas affiliée au club.

Pour ces motifs, le comité décide le 5 – 0 FF en faveur de Borussia Grâce (au lieu de 1 – 3).

- d'appliquer l'amende réglementaire de 12,50 € à MFC Le Beyne / B.

TRANSACTIONS :

D1B : MF Riverplate – Code Bar Angleur du 25/04/22 :

M. Loïc Young 15.11.94 du MF Riverplate est suspendu 1 match officiel à partir du 02.05.22 + l'amende réglementaire

D3C : TDC Liège – Quattro Stelle du 16.05.22 :

M. Dorian Braun-Friz 10.05.91 de TDC Liège est suspendu 1 match officiel à partir du 23.05.22 + l'amende réglementaire.

RECLAMATIONS :

D2D: Thier à Liège – AC Juventer du 18.05.22 :

M. Carretta Philippe arbitre du match,

M. Raschella Daniel secrétaire C. Q. de l'AC Juventer ou un autre membre du comité assistant au match,

M. Enrico Manfré secrétaire C.Q. de Thier à Liège ou un autre membre du comité assistant au match,

Sont convoqués au comité de la RIL le 07.06.22 à 19h00 avec présences obligatoires.

RAPPORTS D'ARBITRES :

D2B : Groupe Joly – Team Spirit du 06.05.22 :

M. M. Kourouma arbitre du match,
M. Romuald Palomares 05.02.88 capitaine de Groupe Joly,
M. Grégory Crits 09.02.84 joueur de Groupe Joly,
M. Ildefonso Palomares 18.08.54 délégué au terrain du Groupe Joly ou un autre membre du comité assistant au match.

Sont convoqués au comité de la RIL le 07.06.22 à 19h20 avec présences obligatoires.

D3D : Renault Bérardis – Golden Team du 12.05.22 :

M. Fotso Neam E. arbitre du match
M. Julien Pertoldi 25.01.89 capitaine de Golden Team,
M. Raphaël Saussez délégué au terrain de Renault Berardis,

Sont convoqués au comité de la RIL le 07.06.22 à 19h40 avec présences obligatoires.

D4D : DBM /B – Inter Seraing du 12.05.22 :

M. Adaï M. arbitre du match
M. Calogero Esposito, 08/07/05, joueur de DBM /B
M. Salvatore Moscato, 06/08/91, joueur de DBM /B,

Sont convoqués au comité de la RIL le 07.06.22 à 20h00 avec présences obligatoires.

D4D : MF Event A – Inter Seraing du 26.05.22 :

M. Graeff S. arbitre du match
M. Gary Lormans 24.04.97 de MF Event A,
Mme. Marie Dufrasne déléguée au terrain de MF Event A,
Sont convoqués au comité de la RIL le 07.06.22 à 20h20 avec présences obligatoires.

SANCTIONS:

Suspensions administratives - avertissements encourus en matchs :

Joueurs exclus pour 2 avertissements au cours du même match de championnat : (10,00€)

DH : du 11.05.22 : MA 5 : Soufiane Ouajjouch 14.08.85 et suspendu 1 match à partir du 16.05.22 + l'amende réglementaire.

D2A : du 11.05.22 MB United : Dylan Seggio 29.03.94 et suspendu 1 match à partir du 16.05.22 + l'amende réglementaire.

Joueurs suspendus pour 3 avertissements dont le dernier reçu le :

D3B : FC Syriaque – Dani Hanna 01.01.02 (21.09.21 – 03.05.22 – 17.05.22 (suspendu 1 match à partir du 23.05.22.

D3C : Club Union – Lillo Lobue 21.12.80 (31.01.22 – 05.04.22 – 16.05.22 (suspendu 1 match à partir du 23.05.22.

AMENDES :

Avertissement en match de championnat : (2,50 €).

1 X : MA5 – Team Spirit – UM Jemeppe – Lonay Ans / B – MF Roublards – Les Potos – Lumiso Utd – Orange Devil's – MFC Mil's / B – MF Charlize – MF Lagora – AC Juventer - Spartak Attak – Quattro Stelle – RM Immo GD Pouleur – Golden Team – AC Panigarola - Green Team - Réal Liège - AI Pop - MF Azzurini - Inter Liège.

2 X : MB United (sur 2 matchs) – MFC Socool – MFC Syriaque (sur 2 matchs) - MF Roublards (sur 2 matchs) – Club Union - MF Event.

Pour forfait(s) en match de championnat.

DH : du 20/05/22 – MF Torino 25,00 € à FC 1313 + 25,00 € à la RIL + 31,20 € de frais d'arbitrage, (soit 81,20 €).

DH : du 23/05/22 KJ Auto 12,50 € à Celt’Oie Visé + 12,50 € à la RIL + 34,70 de frais d’arbitrage (soit 59,70 €).

DH : du 25/05/22 MF Torino 25,00 € à FC 1313 + 25,00 € à la RIL 31,20 € de frais d’arbitrage + (soit 81,20 €).

D1A : du 25/05/22 AC Fléronnais 12,50 € de forfait à la RIL (soit 12,50 €).

D1B : du 20/05/22 F.E.A /B 25,00 € à BK Seraing + 25,00 € à la RIL + + 31,20 € de frais d’arbitrage (soit 81,20 €).

D2C : du 23/05/22 Le Fournil 12,50 € à MF Maracana + 12,50 € (soit 25,00 €).

D2D : du 23/05/22 Ultra Soccer 12,50 € à Thier à Liège + 12,50 € à la RIL (soit 25,00 €).

D2D : du 25/05/22 MFC Rastafari 12,50 € à B.R.V Sports + 12,50 € à la RIL (soit 25,00 €).

D3A : du 27/05/22 PSG Awans 12,50 € à Vortex + 12,50 € à la RIL (soit 25,00 €).

D3B : du 25/05/22 Blues Granas 12,50 € de forfait à la RIL (soit 12,50 €).

D3B : du 27/05/22 Spartak Attack 12,50 € à Croatia Seraing + 12,50 € à la RIL (soit 25,00 €).

D3D : du 25/05/22 Lyreco United 12,50 € à New Devil’s + 12,50 € à la RIL (soit 25,00 €).

D4B : du 23/05/22 IMA Benelux 12,50 € à Les Liégenderaires + 25,00 € de frais d’arbitrage + 12,50 € à la RIL (soit 25,00 €).

D4C : du 23/05/22 Héros du Parquet 12,50 € à Physiosport + 12,50 € à la RIL (soit 25,00 €).

D4D : du 23/05/22 DBM Ayeneux / B 25,00 € à Réal Team + 25,00 € à la RIL + 32,20 € de frais d’arbitrage + (soit 82,20 €).

D4C : du 25/05/22 KLK United 12,50 € à MF Sbrink + 12,50 € de forfait à la RIL (soit 25,00).
€).

D5A : du 27/05/22 Seraing United 12,50 € à Black Beard + 12,50 € à la RIL (soit 25,00 €).

Pour feuille de match non rentrée en championnat au **28/05/22** : (12,50 €).

DH : du 27.04.22 Mils A (3^{ème} semaine).

D1A : du 26.04.22 AB2 Futsal (3^{ème} semaine).

D2A : du 29.04.22 Mil's / B (3^{ème} semaine).

D2C : du 29.04.22 Celt'Oie Visé / B (3^{ème} semaine).

D2D : du 25.04.22 DH Menuiserie (3^{ème} semaine).

D3A : du 29.04.22 Mil's / C (3^{ème} semaine).

D4A : du 06/05/22 Apicole Tilfois (3 ème semaine).

D4B : du 02/05/22 Glasgow Haccourt / B (3 ème semaine).

D5A : du 02/05/22 Celt'Oie Visé / C (3 ème semaine).

DH : du 02.05.22 MF Torino (2^{ème} semaine).

Du 02.05.22 Celt'oie Visé (2^{ème} semaine).

Du 02.05.22 Les Barons (2^{ème} semaine).

Du 04.05.22 MA 5 (2^{ème} semaine).

D1A : du 04.05.22 MF Teca (2^{ème} semaine).

D2A : du 02.05.22 KRC Itzu (2^{ème} semaine).

Du 04.05.22 RC Lejeune (2^{ème} semaine).

D2C : du 06.05.22 Escale Oreye / B (2^{ème} semaine).

Du 06.05.22 New Men Ans (2^{ème} semaine).

D2D : du 04.05.22 MFC PES (2^{ème} semaine).

Du 04.05.22 Ultra Soccer (2^{ème} semaine).

D3A : du 03.05.22 Les Cousins (2^{ème} semaine).

Du 06.05.22 Vortex MF (2^{ème} semaine).

D3D : du 02.05.22 GD Poulseur (2^{ème} semaine).

Du 06.05.22 Indépendance (2^{ème} semaine).

D4B : du 09/05/22 Glasgow Haccourt / B (2 ème semaine).

D4C : du 11/05/22 KLK United (2 ème semaine).

D4D : du 09/05/22 Réal Team (2 ème semaine).

Du 11/05/22 DBM Ayeneux / B (2 ème semaine).

D5A : du 12/05/22 Spartak 51 (2 ème semaine).

DH : du 09.05.22 Torino MF (1^{ère} semaine).

D1A : du 11.05.22 MF Teca (1^{ère} semaine).

D2A : du 09.05.22 KRC Itzu (1^{ère} semaine).

Du 09.05.22 Les Imprévus (1^{ère} semaine).

D2B : du 13.05.22 KJ Auto B (1^{ère} semaine).

D2C : du 11.05.22 MDP (1^{ère} semaine).

D3C : du 10.05.22 RM Immo (1^{ère} semaine).

D3D : du 11.05.22 New Devil's (1^{ère} semaine).

D4B : du 16/05/22 LG United (1 ère semaine).

D4C : du 20/05/22 Héros du Parquet (1 ère semaine).

D5A : du 19/05/22 Spartak 51 (1 ère semaine).

Résultat NON communiqué ou communiqué tardivement en championnat pour la semaine

Du 16/05/22 au 20/05/22 : (12,50 €).

DH : du 18/05/22 Mil's.

D2D : du 18/05/22 Boca Juniors.

D3D : du 18/05/22 New Devil's.

D5A : du 19/05/22 Spartak 51.

CHANGEMENT DE JOUR ET/OU D'HEURE DE MATCH :

DH : du 18/04/22 Celt'Oie Visé – Escale Oreye reporté au 30.05.22 21h35 à Visé

D1A : du 30/6 Phoenix – USEF Saint Nicolas, remis au 30.05.2022 à 20h45

D1B : du 04/03/22 F.E.A / B – River Plate reporté au 01.06.22 22h00 à Loncin

D2A : Estudiantes-Glasgow Haccourt A du 18.04.2022, est remis au 30.05.2022 à 21h00

D2B : du 02.02.2022 JEMEPPÉ UM – CHARLIZE reporté au 31.05.2022 à 21h00

D2B : du 30.06.2022 KJ Auto /B – LG Atlétic se jouera le 03.06.2022 à 20h00

D2C : Escale Oreye / B – Young Herstal se jouera le 03/06/22 à 20h00

D3B : du 13.12.2021 Team de Luxe – Blue Granas se jouera le 30.05.22 à 22h00 Juprelle.

D3B : du 04.04. 2022 Team de Luxe – Team Ricca se jouera le 10.06.22 à 21h30 Juprelle.

D3B : du 21/03/22 MFC 1997 – FC Syriaque se jouera le 30/05/22 à 20h00 à Angleur.

D3B : Team Deluxe – Blues Granas se jouera le 06/06 à 22h00

D3C : du 30.06.2022 Hydro Comfort MFC – Calcetto St Nicolas remis au 01.06.2022 à 20h30

D3C : du 30.06.2022 Hydro Comfort MFC – Roublards B remis au 08.06.2022 à 20h30

D3D : du 30.06.2022 Lyreco United – Thierry Friends est remis au 09.06.2022 à 21h00

D3D : Indépendance – Les Potos se jouera le 07/06 à 20h00

D4A : Anthoutes - Medelin du 30.06.2022, est remis au 03.06.2022 à 19h45

D4C : du 27/05/22 Azzurini – MFC Berleur se jouera le 03/06/22 à 19h00

D4C : du 06/05/22 Azzurini – Les Patriots se jouera le 10/06/22 à 19h00

D4D : VSC MF -X Team MF du 30.6.2022, est remis au 03.06.2022 à 20h15

D4D : du 22/11/21 Standard Olympic – X. Team se jouera le 01/06/22 à 21h00.

D5A : DBM C – Tigers du 02.02.2022, remis au 01.06.2022 à 22h30

D5A : du 27/05/22 Les Branquî – Tigers se jouera le 03/06/22 à 21h00 (salle)

D5B : du 30.06.2022 La Barichonne – Les Bulldogs remis au 01.06.2022 à 21h30

DF : Le Beyne A – Hombourg Fémina du 06.03.2022, remis au 05.06.2022 à 18h00

DF : Le Beyne B – Marine Libois Flémalle du 06.03.2022, remis au 05.06.2022 à 19h30

DF : du 24.10.2021 Marine Libois Flémalle – Volvo la Calamine se jouera le 29/05 à 19h30

DF : Volvo La Calamine - Fémina Grâce se jouera le 03/06/22 à 20h00 à La Calamine (rue du Patronage, 53)



MATCHS REPORTES SANS DATE :

Les secrétaires doivent s'arranger avec leur gestionnaire de salle afin de trouver une date/heure de disponible pour disputer la rencontre concernée. (Attention, le match non joué sera perdu «forfait» par le club visité).

D1A : du 18/03/22 Phoenix United – MFC Ibéria

D2A : du 05.11.21 Mil's / B - Zanetti Beyne

D2D : du 15.09.2021 MFC P.E.S – Rastafari

D2D : du 08.12.2021 MFC P.E.S – AC Juventer

D3A : du 05.11.21 MILS /C - PSG Awans

D3A : du 26.11.21 MILS /C – GALACTICS

D3A : du 01.02.22 MILS /C – ULTIMATE TEAM

D3B : du 30/06/22 Méca Fluid – Spartak Attack

D3B : du 05/04/22 FC Syriaque – Réal Romsée

D3D : du 10.09.2021 Indépendance – Les Potos

D4A : Green Team - MF Anthoutes

D4A : du 18/03/22 Phoenix United / B – Réal Hydro

D4B : du 20.09.2021 IMA Benelux – FEA /C

D4C : du 15.10.21 Héros du Parquet – KLK Team

D4C : du 13/05/22 Azzurini – Les Patriots

D5A : du 18/04/22 Celt’Oie Visé / C – Les Branquî

D5B : du 04.10.21 SSC Planet – Inter Gen

